



DÉLIBÉRATION N°71 CONSEIL MUNICIPAL DU 21/04/2021

DEL 2021.04.21/71

Le **mercredi 21 avril 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème :

Sports

Étaient présents :

Objet :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER – CONVERSE, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE – BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

**Parc des sports 1326 :
lancement de l'opération
de modernisation du site**

Convocation :

Étaient représentés :

Date :

15 avril 2021

Affichage :

Brigitte LASSERRE donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Corinne FAURE-BRAC
Aurélié POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN

15 avril 2021

**Nombre de membres du
conseil municipal en
exercice : 33**

Absents excusés :

Brigitte LASSERRE, Christian JULLIEN, Marie SOUBRANE,
Aurélié POYAU

Présents : 29

**Nombre de suffrages
exprimés : 29**

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2020.11.27/154 du 27 novembre 2020 ;

CONSIDERANT les atouts du territoire propices à la pratique sportive et à la préparation physique (qualité de l'air, ensoleillement, altitude) ;

CONSIDERANT le positionnement historique de Briançon sur ce secteur d'activité grâce au Centre International de Préparation Physique en Altitude (CIPPA), au centre de médecine sportive (CMS) et aux équipements du parc des sports ;

CONSIDERANT l'organisation sur le site depuis 2018 du Mondial de l'escalade, événement international présent sur le territoire depuis plus de 30 ans ;

CONSIDERANT la candidature de Serre Chevalier Briançon pour être identifié « centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024 en escalade », déposée auprès du comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, soutenue par le département des Hautes Alpes et la Région Sud (programme In the Loop) ;

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de lancer un projet ambitieux de rénovation et de modernisation du parc des sports, diversifiant les prestations proposées et élevant leur qualité à un niveau national ou international ;

CONSIDERANT le découpage du projet en 3 phases opérationnelles :

- Phase 1 : construction d'un nouveau gymnase municipal dont l'étude de programmation est en cours – travaux prévus entre 2022 et 2023 ;
- Phase 2 : remplacement du système de production de froid au sein de la patinoire – travaux prévus en 2022 ;
- Phase 3 : construction d'un mur d'escalade extérieur couvert (à livrer en 2022), création d'une piste d'athlétisme de 400m, transformation du stade de football en stade synthétique mixte, construction de vestiaires et tribunes pour le stade, déplacement du skate park indoor (à livrer en 2021), reconstruction du stand de tir, réhabilitation légère du CIPPA - travaux prévus entre 2021 et 2023 ;

CONSIDERANT les travaux de la commission VIE QUOTIDIENNE, JEUNESSE ET SPORTS réunie le 19/04/2021,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver la construction d'un nouveau gymnase de type C disposant de 250 places de tribunes dont le coût d'opération est estimé à 4.5 millions d'euros hors taxes ;
- D'actualiser le plan de financement suivant pour la construction de ce nouveau gymnase :

Région (40%)	1 800 000 €
Etat (20%)	900 000 €
Département (10%)	450 000 €
Autofinancement (30%)	1 350 000 €
Total	4 500 000 €

- D'approuver le remplacement du système de production de froid au sein de la patinoire dont le coût est estimé à 1.75 millions d'euros hors taxes ;
- D'approuver le plan de financement suivant pour le remplacement du système de production de froid au sein de la patinoire :

Région (30%)	525 000 €
Etat (30%)	525 000 €
Département (10%)	175 000 €
Autofinancement (30%)	525 000 €
Total	1 750 000 €

- D'approuver les travaux compris dans la phase 3 dont les estimations sont indiquées ci-dessous :
 - construction d'un mur d'escalade extérieur couvert : 800 000 €
 - création d'une piste d'athlétisme de 400m : 800 000 €
 - transformation du stade de football en stade synthétique mixte : 700 000 €
 - construction de vestiaires et tribunes pour le stade : 500 000 €
 - déplacement du skate park indoor : 400 000 €
 - reconstruction du stand de tir : 100 000 €
 - réhabilitation légère du CIPPA : 20 000 €

Soit un coût total estimé à 3.32 millions d'euros hors taxes ;

AR Prefecture

005-210500237-20210421-2021_04_71-DE
Reçu le 26/04/2021
Publié le 26/04/2021

- D'approuver le plan de financement suivant pour cette troisième phase :

Région (30%)	996 000 €
Etat (30%)	996 000 €
Département (10%)	332 000 €
Autofinancement (30%)	996 000 €
Total	3 320 000 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 26

CONTRE : 3

ABSTENTION : 4

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

SPORTS DEL 2021.04.21/71

PUBLIÉE LE :

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Arnaud MURGIA